



Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

5 décembre 2014

### **Nouveau chef de l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement**

**(IVS).- Le Conseil d'État a nommé René Duc en qualité de nouveau chef de l'Office des sanctions et des mesures d'accompagnement (OSAMA), au sein du Service de l'application des peines et mesures du Département de formation et de la sécurité. Il débutera son activité le 1<sup>er</sup> janvier 2015 en remplacement de Pierre-André Charvet qui a été nommé juge des mineurs.**

René Duc est titulaire de plusieurs titres universitaires : une licence en psychologie, un diplôme d'études approfondies en psychologie, ainsi qu'un diplôme d'expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents. Il a de plus obtenu en 2013 le titre de spécialiste en psychologie légale auprès de la Fédération suisse des psychologues. Il dispose d'une excellente connaissance du domaine pénitentiaire valaisan puisqu'il occupait le poste de chef du groupe probation. Il bénéficie également d'une solide expérience professionnelle dans les domaines de la psychiatrie, du traitement des addictions et de l'expertise psycho-légale.

René Duc est originaire de Chermignon, où il réside actuellement. Agé de 43 ans, marié, il est père d'un enfant.

### **Personne de contact**

**Georges Seewer, chef du Service de l'application des peines et des mesures,  
027 606 51 57**

